

ART ET CREATION
38500 COUBLEVIE

Association n° 0381018788

Agrément Jeunesse et Sport n°38 05 042

PROFESSEUR :

Sylvain CARTIER

JOUR/HEURE :

INSCRIPTION 2021-2022

UNE FICHE PAR ATELIER EN CAS D'ADHESIONS MULTIPLES

NOM DE L'ELEVE

PRENOM

ADRESSE :

COMMUNE :

E.MAIL :

TELEPHONE :

AUTORISEZ-VOUS LA PARUTION DE VOS ŒUVRES SUR INTERNET ?

OUI

NON

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION ET JE L'ACCEPTÉ.

SIGNATURE :

DATE :

ADHESION ANNUELLE

A INCLURE SUR LE 1ER CHEQUE
EN CAS DE PAIEMENT EN 3 FOIS.

RESIDANT A COUBLEVIE :

25 €

RESIDANT EXTERIEUR :

27 €

2ème MEMBRE COUBLEVIE

20 €

2ème MEMBRE EXTERIEUR

22 €

COTISATION ANNUELLE :

(3x101)

303 €

Réduction de 20 € pour un deuxième cours d'une même personne.

ETABLIR 3 CHEQUES POUR **CHAQUE ADHERENT** encaissement : 1/10 - 1/01 -
1/04.ADHESION INCLUSE SUR LE 1ER CHEQUE

AUCUN ELEVE NE SERA ACCEPTE EN COURS SANS LE PAIEMENT INTEGRAL DE LA COTISATION

réservé à l'association :

REGLEMENT :

NOM FIGURANT SUR LE CHEQUE, si différent de celui de l'élève :

ANNOTATION :

SIEGE SOCIAL : ART ET CREATION / MAIRIE DE COUBLEVIE / 38500 COUBLEVIE

PRESIDENTE : Marie ROSSINI 06 07 19 50 65 E MAIL : secretariat@artcreationcoublevie.fr